



TERMES DE REFERENCE

CONSULTANTS ACTIVITÉS OCCUPATIONNELLES

1. CONTEXTE

Handicap International (HI), est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale qui vient en aide aux personnes en situation de handicap et aux populations vulnérables à travers le monde. Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ». Le Maroc est une mission du Programme Régional Maghreb dont le bureau régional est à Tunis. HI est présent au Maroc depuis 1996.

Dans le cadre du projet « TADAMON, pour une solidarité pérenne et l'appui à la relance des territoires affectés par le séisme » coordonné par Migrations & Développement et financé par l'Agence Française de Développement (AFD), Handicap International accompagne la mise en de dispositifs de réponses aux besoins en soutien psychosocial des enfants des Dar Taleb/a. L'objectif est de renforcer les capacités des structures locales et régionales en santé et soutien psychosocial, en mettant particulièrement l'accent sur les structures socio-éducatives répondant aux besoins psychosociaux et socio-éducatifs des élèves.

Durant les évaluations, les jeunes ont été dirigé vers des Dar Talib de la région de Taroudant afin de poursuivre lors scolarité en sécurité. Néanmoins, un appui psychologique est nécessaire afin de garantir à ces jeunes les meilleures conditions pour se développer. C'est pourquoi, une intervention psychologique au sein des Dar Talib sous forme de consultation individuel et de groupe de parole va être installé.

2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

➤ Objectif de la prestation

L'objectif est de proposer des activités culturelles, artistiques, ludiques et occupationnelles à des élèves victimes du séisme au sein des Dar Talib afin qu'ils puissent s'exprimer autrement que par la parole, via d'autres activités (dessin, peinture, calligraphie, jeux, danse...). Ces activités viennent en appui au soutien psychosocial fourni à ces élèves, et permettent en outre d'identifier au sein de l'atelier quelques bénéficiaires avec d'autres difficultés ayant besoin d'un soutien individuel. Mais aussi de sensibiliser les jeunes aux notions de base en santé mentale.

➤ Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cette prestation de service sont les élèves résident dans les Dar Talib. Ce qui inclus des personnes survivantes du séisme, des jeunes avec troubles psychiatrique ou du développement. Les bénéficiaires seront dans la tranche d'âge de 10 à 18 ans.



3. MISSION DU CONSULTANT

Le consultant a pour missions principales :

- Organiser et animer des activités diversifiées auprès des jeunes pour favoriser le partage d'expériences et le soutien mutuel.
 - o Privilégier une approche participative et inclusive.
 - o Établir un cadre structuré favorisant un environnement sécurisant et respectueux, où chaque participant se sentira libre de participer.
- Conception et planification des ateliers ; animation et mise en œuvre des activités en coordination avec les équipes psychosociales
- Concertation avec les équipes psychosociales pour la mise en place des activités adaptées
- Participation à la sensibilisation et l'orientation des personnes vulnérables auprès de l'équipe psychosociale

4. LIVRABLES :

Le consultant est appelé à livrer les documents suivants :

- Time Sheet mensuel
- Rapport d'activité mensuel en français ou en arabe

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit justifier de :

- Un statut auto-entrepreneur
- Expérience en animation socio-culturelle et artistique
- Expérience dans l'animation communautaire
- La maîtrise de l'arabe (darija)
- La maîtrise du Tamazight est un atout
- Une expérience avec Handicap International est un atout

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION

Date démarrage : Décembre 2024

Durée d'intervention : Pour 5 mois

Lieux d'exécution : La région de Taroudant.

7. OFFRE FINANCIERE

Les prix proposés doivent être fermes et définitifs pour toute la période de validité de l'offre (trois mois à partir de la date de soumission) et ne peuvent être en aucun cas surenchéris de taxes, charges ou autre. Les prix agréés constituent une obligation contractuelle.

L'offre doit être soumise en TTC et en dirhams marocain sous le format d'un devis en spécifiant le coût journalier, le volume d'intervention estimé à 40 jours et donc le prix total. Tous les jours doivent avoir un coût jour/personnes similaire.

Le devis sera au nom de Handicap International, ICE : 001745953000008



Le coût forfaitaire doit prendre en considération les jours de briefing, terrain, rapport. Le prix de la prestation doit couvrir toute la charge liée à l'exécution de la prestation y compris les frais logistiques.

8. CRITERES DE SELECTIONS

Critères d'évaluation des candidatures	Points
Méthodologie d'intervention : <ul style="list-style-type: none">- Note technique proposée cohérent- Diversité des activités- Planning d'intervention- Planning d'intervention	20
Profil du prestataire/expert : <ul style="list-style-type: none">- Pertinence du parcours et de l'expérience professionnelle (CV)- Expertise sur le terrain et la prise en charge du public cible	50
Offre financière	30
Total	100

9. COMPOSITION DE L'OFFRE

L'offre des soumissionnaires doit contenir au moins les documents suivants :

- Le CV du consultant et ses références
- La note technique présente les différentes activités proposées, le matériel nécessaire, ainsi qu'un planning de réalisation des activités.
- L'offre financière détaillée

Les locaux seront trouvés par HI et mis à disposition par les partenaires et Dar Taleb pour la réalisation des activités.

Les déplacements sont à la charge du prestataire.

10. DEPOT DES OFFRES

Le dossier doit être envoyé par mail à l'adresse suivante m.guenfoudi@hi.org avec en copie y.harou@hi.org , au plus tard le 08/12/2024, avec la mention « Consultation AO TADAMON» + NOM et PRENOM en objet d'e-mail.

Handicap International est engagée pour la protection des droits et s'oppose à toutes les formes d'exploitation, d'abus ou de corruption. Le(s) prestataire(s) sélectionnée(s) s'engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de Handicap International.

Handicap International encourage les candidatures des personnes handicapées.



11. CONDITIONS PARTICULIERES

Il est important de noter que cet appel d'offre n'implique aucune commission et que Handicap International n'a aucune obligation de fournir une explication sur son choix final.